DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS

PV N°17 du 23 Février 2024

Présent(e)s :
M. Daniel RESSE (Président) – Mmes Claudine LECHER – Marie-Jésus POUSSIER – MM. Bruno FARINA – Jean-Pierre LEVAVASSEUR – Bernard MOUILLARD – Gérard SCHALEBROODT.

* * * * *

RECOURS
Les décisions ci-après de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours, dans le délai de **2 jours** à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.

* * * * *

Festival U13 F

À la suite du 1er tour du **FESTIVAL FOOT U13F**, les équipes suivantes sont qualifiées pour la finale départementale :

Centre	Premier qualifié	Deuxième qualifié
Alizay	Evreux FC27 1	Cs Beaumont 1
Louviers	FC Seine Eure 1	Sc Thiberville 1
Vernon	St Sebastien Foot 1	ES Normanville 1
Evreux	Pacy Menilles 1	Ent St Marcel / EMS 1 *

**Evreux FC27 2 termine 2ème mais ne peut être qualifié, l'équipe 1 de ce club étant déjà qualifiée. C'est donc* Ent St Marcel / EMS 1 *qui est qualifié.*

FESTIVAL U13 G

À la suite du troisième tour du **FESTIVAL FOOT U13G**, les équipes suivantes sont qualifiées pour la finale départementale :

Centre	Premier qualifié	Deuxième qualifié
Vernon	Vernon SPN 1	St Marcel 1 *
Pacy Menilles	Pacy Menilles 1	Grp Jeunes Epis 1 *
Gisors	Eure Madrie Seine 1	Andelys 1
Alizay	Seine Eure 1	Alizay1
St Sebastien	St Sebastien 1	Thiberville grp 1 *
Neubourg	Evreux FC27 1	Val de Risle 1
Louviers	Val de Reuil 1	FA du Roumois 1 *
Routot	Normanville 1	Vallée Oison 1

**Pacy Menilles 2 termine 2ème mais ne peut être qualifié, l'équipe 1 de ce club étant déjà qualifiée. C'est donc St Marcel 1 qui est qualifié.*
**Evreux Fc27 2 termine 2ème mais ne peut être qualifié, l'équipe 1 de ce club étant déjà qualifiée. Val de Reuil 2 termine 3ème mais ne peut être qualifié, l'équipe 1 de ce club étant déjà qualifiée. C'est donc Grp Jeunes Epis 1 qui est qualifié.*
**Evreux FC27 3 termine 2ème mais ne peut être qualifié, l'équipe 1 de ce club étant déjà qualifiée. C'est donc Thiberville Grp 1 qui est qualifié.*
**Evreux FC27 4 termine 2ème mais ne peut être qualifié, l'équipe 1 de ce club étant déjà qualifiée. C'est donc FA du Roumois 1 qui est qualifié.*

La Secrétaire
Marie Jésus Poussier

Le Président
Daniel Resse